



Lettre aux Amis et Bienfaiteurs

Avril à juin 2008 - n°158

Il est des jours où nos prélats sont plus que surprenants. Tel apparaît le cardinal Poupard, Président du Conseil pontifical de la Culture, dans son livre, *Le Christianisme à l'aube du III^e millénaire*. Culture médiatique, recherche unique du bien-être matériel et de la volupté, relativisme et scepticisme, islamisation galopante et conquérante, et bien sûr Liturgie, tels sont quelques-uns des thèmes abordés avec une certaine lucidité par le cardinal. Certes, nous ne les évoquerons pas tous dans cet éditorial. Nous voudrions tout simplement soulever un aspect de sa réflexion sur la Liturgie.

Dans le mensuel *Spectacle du Monde* de janvier 2000, le cardinal écrit :

“En ce qui concerne la liturgie, c'est le mystère qui est au cœur de la célébration. La messe, avant d'être une assemblée fraternelle et communautaire, est la participation au sacrifice de la Croix. On ne peut célébrer le sacrifice du Christ avec médiocrité ou comme un acte banal. Le prêtre qui accueille les fidèles n'est pas là comme un animateur de jeu télévisé, pour prendre le micro baladeur et dire : “Bonjour !” Le prêtre n'est là qu'au nom de Dieu.”

Pourtant, le prêtre animateur, c'est-à-dire président de l'assemblée, guide de la prière du peuple de Dieu, voilà ce qui apparaît bien souvent au premier abord dans la nouvelle messe, et ce que confirme malheureusement son *Institutio Generalis*. Lisez vous-même à titre d'exemple l'article 271 : *“Le siège du célébrant doit signifier sa fonction de président de l'assemblée et de guide de la prière. Pour cette raison, sa position la mieux adaptée est face au peuple, au milieu et au fond du sanctuaire.”* Dès lors, il apparaît que ces débordements que regrette Son Eminence, ne sont qu'induits de ces nouvelles réalités “théologiques” imbues d'ailleurs de pensée protestante. Dans la théologie catholique, le prêtre célébrant le saint Sacrifice de la Messe agit *in persona Christi*, c'est-à-dire dans la personne même du Christ. Le prêtre est alors l'instrument ministériel du Souverain Prêtre lui-même à qui il prête ses mains et sa parole pour réaliser l'acte sacramentel, mais c'est Jésus-Christ qui agit. Dans la nouvelle messe,

le prêtre est présenté comme agissant en tant que président, à la place du Christ. Ainsi, au n°10 de l'Institution, il est écrit : *“Le prêtre préside l'assemblée, représentant le Christ (personam Christi gerens)”*. Dès lors, nous ne sommes pas étonnés de cette impression du cardinal Poupard, d'assister à **une scène télévisée** dans la nouvelle messe. Aujourd'hui, le prêtre n'agit plus que comme le *représentant* du Christ.

le Concile, il fait le point sur l'état de l'architecture liturgique moderne.

“La commission qui juge et qui choisit les projets de ces nouvelles églises a privilégié de façon absolue la nouveauté et la correspondance purement fonctionnelle à des règles liturgiques. (...) Il semble que l'Eglise a accepté de se rendre à la modernité, bien que celle-ci se soit souvent affirmée par une négation du message chrétien. (...) Il faut

L'acte et le théâtre

Malheureusement, et comme toujours, le cardinal Poupard qui décrit ici lucidement les effets de la crise, ne remonte pas à leurs vraies causes profondes. *“Ils ont des yeux pour voir mais ne voient pas”*, chante le psalmiste.

Il est aussi vrai, malgré l'iconoclasme qui a dominé pendant les années soixante-dix, avec les statues bradées et réduites en poussière, avec les autels remplacés bien souvent par une pauvre table, que nos églises semblent encore étrangères à un tel culte. Théocentriques dans leurs conceptions architecturales, les églises de nos villes et de nos villages rappellent malgré tout, et en elles-mêmes, la beauté de la Liturgie tridentine romaine pour laquelle elles ont été construites. Alors, à Liturgie nouvelle, il fallait des constructions à formes nouvelles, selon les conceptions du jour. Séminaristes, nous passions souvent en promenade devant la nouvelle église de Riddes (le village dont dépend le séminaire d'Ecône), édifiée depuis le Concile avec la collaboration de la Commission d'Art Sacré locale. L'œil attentif ne peut encore aujourd'hui s'empêcher de mettre en rapport les nouvelles orientations conciliaires avec cet édifice bétonné. Tout est centré sur l'autel (ou la table), certes, mais à la manière d'un amphithéâtre de faculté ou de théâtre romain. Centré sur l'animateur !

Mais me direz-vous, voilà encore un abbé qui exagère ! Alors ma plume va s'effacer devant celle d'un architecte, le professeur Paolo Portoghesi, sans doute croyant, mais porte-parole de la culture laïque, constructeur de la mosquée de Rome. Trente ans après

*essayer d'harmoniser les nouvelles normes liturgiques avec la grande tradition de l'Eglise catholique. Il est vrai que l'Eglise s'est transformée selon l'esprit des temps, mais elle a toujours maintenu une profonde fidélité à ses origines. Elle a toujours eu le souci de ne pas nier la continuité du christianisme. Les églises qui se construisent aujourd'hui semblent seulement des théâtres pour la scène liturgique. (...) L'Eglise est en train de perdre le souvenir de ce qu'elle a été dans le passé.”*¹

Théâtres, voilà un mot qui semble être de quelque rapport avec celui employé par le Cardinal Poupard qui, lui, parlait de *scène télévisée*. Mais l'analyse du Professeur Portoghesi semble plus profonde que celle du cardinal. Car, ajoutez-t-il, **“Il me semble que depuis le Concile, l'Eglise catholique a beaucoup emprunté à la conception protestante. Et elle a construit ses églises dans cette conception. (...) En voyant ce qui est arrivé après le Concile, je dirais que le fait que le prêtre se soit tourné vers les fidèles lui donne presque un rôle d'acteur. Tant qu'il était tourné de l'autre côté, vers l'Orient, où Jésus était né et d'où le Salut était venu, et tant que les regards, celui du prêtre comme celui des fidèles, étaient dirigés vers le même point, il semblait évident que le dialogue du prêtre était avec Dieu. Le caractère sacré de l'acte liturgique était plus clair.”**

Alors concluez-vous même !

Abbé Patrick VERDET

¹ In *30 Jours*, n° 10 – 1999

Chronique de l'Etoile et d'ailleurs...

☞ Cette première semaine de l'année est particulièrement consacrée à la **préparation de la cérémonie de consécration de l'autel de la chapelle de Nancy**. Cette cérémonie sera relatée dans un prochain *Bonum Certamen*.

☞ **Dimanche 13 janvier**, M^{er} Tissier de Mallerai célèbre la messe paroissiale à L'Etoile du Matin et prêche sur les vertus de la Sainte Famille que doivent imiter, non seulement les enfants, mais encore tous les parents. L'après-midi, après le **repas annuel** qui réunit tous nos bénévoles, et avant de reprendre le train pour Ecône, Monseigneur prononce une conférence sur le thème de *Monseigneur Lefebvre et le Christ-Roi*.

☞ **Dimanche 20 janvier**, en cette veille du 21 janvier, M. l'abbé Billecoq célèbre la messe à Nancy pour le repos de l'âme du roi Louis XVI.

☞ **Lundi 21 janvier**, nous apprenons le décès de **sœur Marie-Christine Dollé** qui a été en poste plusieurs années dans notre école. La messe chantée d'école de vendredi (messe de requiem) sera célébrée par M. le directeur pour le repos de son âme.

☞ **Mardi 22 janvier**, arrivée de Gaétan Maret, ancien terminale du baccalauréat de l'année 2001, et qui vient passer quelques jours pour s'exercer à la direction de la chorale, et en même temps exercer les élèves.

☞ **Mercredi 23 janvier**, avec Jean-Marie Braunecker et son tracteur, les élèves finissent de rentrer le bois coupé l'année dernière dans la parcelle de l'O.N.F.

☞ **Dimanche 27 janvier**, réunion du Tiers-Ordre capucin, pendant laquelle M. l'abbé Patrick Verdet fait une conférence sur les parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

☞ **Vendredi 1^{er} février**, alors que les élèves partent déjà en vacances de février, M. l'abbé L.J. Vaillant, accompagné de 4 élèves, se rend en délégation au séminaire de Flavigny pour assister aux prises de soutane. Notons spécialement la prise de soutane de deux de nos anciens, **Thibaud Favre** et **Quentin Boucka** (lequel, venant du Gabon, a passé 6 mois à L'Etoile du Matin pour se préparer à l'entrée au séminaire), ainsi que de celle d'un paroissien de notre chapelle de Nancy, **Louis-Marie Berthe**. Nous n'oublions pas de prier pour leur persévérance. Avec ces entrées au séminaire, nous pouvons également compter l'entrée d'**Alexandre Wuilloud** au couvent de Bellaigue, lors du premier trimestre de cette année scolaire. Il devrait recevoir l'habit religieux le samedi de Quasimodo.

De son côté, **le Frère Michel Roy** se rend au couvent du Rafflay pour la prise d'habit de sa sœur qui prend ainsi le nom de sœur Marie-Lise. Il y retrouve la famille Gischig, dont une des filles reçoit également l'habit religieux.

☐ **Lundi 11 février**, notre équipe de bénévoles finit la peinture de la nouvelle

cage d'escalier de la Maison Saint-Joseph. Il ne restera plus que quelques retouches de peinture à faire, après la pose du carrelage par l'entreprise Revet'sol qui devrait intervenir dans les prochaines semaines. Merci à tous ! M. l'abbé Groche est de passage pour déposer Olsen, de retour des vacances, et **Davy Gontran Moto Mbele**, qui passera la fin de l'année avec nous. Le soir, lors de la messe chantée de l'école, nous célébrons la fête des apparitions de N.D. à Lourdes.

☞ **Jeudi 17 février**, M. l'abbé Régis de Cacqueray, notre supérieur de district, arrive à l'Etoile du Matin vers 12h00 pour présider la **réunion trimestrielle des prêtres du doyenné**.

☞ **Dimanche 21 février**, le comptage demandé par le supérieur de district donne à **Metz**, 212, à **Nancy**, 172, **Epinal**, 45, et à **L'Etoile**, 147 soit un total de **576 fidèles**. Ces chiffres sont certainement un peu faussés par le temps des vacances.

Ce même dimanche, à **Nancy**, les fidèles qui œuvrent dans la chapelle, se retrouvent autour de M. l'abbé Billecoq pour un convivial repas tiré du sac, afin de mieux structurer l'organisation.

Pendant ce temps, du vendredi au lundi, les élèves de la classe de Première, accompagnés par M. le directeur et M^{me} Daudré-Vignier, organisatrice du voyage, visitent Paris et Versailles. Au programme du samedi, visite-conférence du Louvre sur le thème *Classicisme et baroque* (sculpture et peinture), visite de l'Institut Saint-Pie X où nous sommes accueillis par M. l'abbé Thouvenot, son Recteur, pour une présentation des études que l'on peut y faire et pour le déjeuner... L'après-midi, visite-conférence des Invalides avec M^{lle} Marie-Laure Copin, puis, visite des pieds de la tour Eiffel... Le dimanche, visite-conférence du château de Versailles sous la direction de M^{lle} Copin... Et le soir, visite de l'Arc de Triomphe. Mais n'oublions pas l'assistance à deux pièces de théâtre, *Bérénice* de Racine, magnifiquement interprétée, le vendredi soir,

et de la *Cantatrice Chauve* de Ionesco, le samedi soir. Merci à tous les intervenants et à M. l'abbé Beauvais qui accueillit les élèves dans la crypte de Saint-Nicolas du Chardonnet pour leur hébergement.

☞ **Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars**, M. le directeur assiste à Flavigny à la 2^e session de théologie de l'année, ainsi qu'à la réunion des doyens et des prêtres.

☞ **Mardi 26 février**, M. l'abbé Klaus Wodsack passe la nuit à l'Etoile du Matin.

☞ **Dimanche 2 mars**, M. le directeur se rend au Prieuré de Mulhouse pour assurer la prédication sur les écoles à Belfort puis à Mulhouse.

☞ **Dimanche 9 mars**, le Père François-Marie du Couvent de Morgon prêche une récollection du Tiers-Ordre capucin. Le lendemain, en fin d'après-midi, il débute une récollection de Carême pour nos élèves de retour de W.E.

☞ **Mardi 11 mars**, la classe de *Première* entame le concours inter-école des élèves de la Fraternité.

☞ **Vendredi 21 mars**, c'est sous une bonne giboulée de neige que se fait la sortie des vacances de Pâques en ce Vendredi Saint.

☞ **Le mardi de Pâques**, 25 mars, nos trois frères se rendent à Flavigny pour leur récollection trimestrielle.

☞ **Mercredi, jeudi et vendredi de Pâques**, des élèves de la classe de Première arrivent à l'Etoile pour passer leur oral du TPE à Bitche.

☞ **Samedi 29 mars**, en arrivant à la chapelle de Nancy, M. l'abbé Verdet ne peut que constater, dans le chœur, une belle fuite d'eau due au radiateur du plafond.

☞ **Du mardi 1^{er} au 4 avril**, MM. les abbés Vaillant, Billecoq, Turpault et Ndong Ondo assistent à la session de théologie donnée dans le district de France à Gastines.

Le chroniqueur attentif



La classe de 1^{ère} devant le château de Versailles

L'ABC de l'éducation

D, comme devoir ou droit ?

D comme deux ! Hélas oui. Deux notions : droit et devoir. Deux notions omniprésentes aujourd'hui, mais rarement à bon escient. En effet, les droits sont toujours notre prérogative tandis que les devoirs ne concernent qu'autrui !... Et il est triste de constater qu'il en va même ainsi chez nos enfants. L'éducation devient difficile parce que les enfants se targuent d'avoir désormais des droits. L'éducation devient aussi difficile parce que les parents ont démissionnés et ne remplissent plus leurs devoirs.

Qu'est-ce donc que le droit ? Qu'est-ce donc que le devoir ?

Le devoir est ce qui doit être fait. Il comprend une notion de contrainte, d'obligation, et finalement de règlement ou règle ou loi, laquelle peut être liée à un contexte particulier, ou tout simplement découler de ce que nous sommes. Le devoir d'état n'est rien d'autre que les actions que nous devons poser parce que nous sommes hommes, avec telle ou telle charge dans la société (père de famille, chef d'entreprise...).

Le droit quant à lui, connote une certaine liberté, une possibilité, mais toujours en référence à une règle. Lorsque couramment nous disons, « j'ai le droit », cela ne signifie pas autre chose que « il y a une loi ou une permission qui me permet de poser cet acte ».

On voit par ces définitions sommaires que devoir et droit ont en commun d'être soumis à une règle, laquelle coïncide dans la plupart des cas. Si bien que l'on peut affirmer en toute vérité que le droit découle du devoir. Le droit du travail par exemple n'existe que pour permettre au travailleur d'accomplir son devoir. Pourquoi le catholique a-t-il le droit de rendre un culte public à Dieu ? Parce que c'est là son devoir.

On comprendra aisément que le droit est au service du devoir et n'est là que pour permettre de remplir son devoir en toute sécurité.

Or la révolution a inversé les ordres. Les devoirs de l'homme (dans sa famille, dans la société, par rapport à Dieu) ont disparu pour laisser la place aux droits de l'homme.

Les applications dans l'ordre de l'éducation sont nombreuses. La société moderne qui veut accorder tant de droits aux enfants, leur ôte en contrepartie la charge des devoirs du soir. Les parents sont hélas bien fautifs de pester contre l'école qui donne encore des devoirs aux enfants. Est-ce donc une façon d'éduquer ? Certainement pas. Cela revient à adopter les principes révolutionnaires et à les faire adopter aux enfants.

On s'étonne, hélas même dans nos milieux, que nos enfants ne savent plus rien, n'ont plus de mémoire, ne lisent plus, n'ont absolument aucune culture et l'on veut en même temps ne pas les surcharger de leçons, leur laisser la possibilité de naviguer sur *internet*, regarder des films qui n'apportent rien ! Quelle contradiction !

D'autres parents s'étonneront que les enfants n'ont plus de respect envers eux ou même envers aucun supérieur, qu'ils répondent à tort et à travers, et dans le même temps, ces mêmes éducateurs n'ont plus aucune exigence vis-à-vis de leurs enfants, ne les reprennent pas quand il le faudrait, ne savent pas « mettre la barre un peu plus haut ». La raison ? On voudrait marier les principes de la révolution (place aux droits !) sans renier les vérités naturelles du devoir. C'est impossible.

Pire ! On entend des parents se rebeller contre l'école devant leurs enfants sous prétexte d'injustice, de trop de sévérité (on emploiera alors le mot de dureté), d'incompréhension. Bravo ! Voilà d'un même coup bafouée l'autorité de l'école et donnés à l'enfant des droits qui ne lui appartiennent pas. Heureux père qui doublait les punitions de son fils lorsque celui-ci rentrait de l'école.

Enfin, n'accusons pas nos enfants trop facilement. Ils ont certes beaucoup de défauts. Mais il est trop facile de dire que les enfants ne sont plus ce qu'ils étaient il y a quelques années. C'est vrai ; mais se sont-ils éduqués eux-mêmes ? Non. La faute de la déliquescence de la jeunesse en revient aux éducateurs qui ne savent plus être exigeants, qui accordent trop de droits aux enfants en les mettant à égalité avec les adultes. La génération montante est le digne reflet de ce nous aurons transmis aux nôtres : souvent mollesse et lâcheté. Sachons nous démarquer du monde. Apprenons à nos enfants à faire leur devoir en toute rigueur, avec sévérité, ne leur passons pas leurs mille caprices, et pour cela, aimons véritablement nos enfants : c'est le moteur de toute éducation saine.

abbé Gabriel BILLECOQ

PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE ET DU MINISTÈRE

- Samedi 12 avril, à l'Etoile du Matin :
Concert de piano donné par
Jonathan Fournel à 19h30.
- Samedi 26 avril : Récollecion du
Tiers-Ordre de la F.S.S.P.X.
- Pèlerinage de Chartres à Montmartre :
10,11 et 12 mai. S'inscrire sans tarder
auprès des responsables de chapelle.
- Samedi 17 mai : Réunion des anciens.
- Dimanche 18 mai : Fête de l'école,
sous la présidence de M. l'abbé de
Cacqueray. Au programme, une pièce
de théâtre de Labiche.
- Pèlerinage de Domrémy : Dimanche
28 septembre 2008.

Retraites spirituelles à l'Etoile

Exercices de Saint-Ignace en langue française :

- *Retraite pour dames* : Lundi 07 juillet
(10h30) – Samedi 12 juillet 2008 (12h00).
- *Retraite pour hommes* : Lundi 14 juillet
(10h30) – Samedi 19 juillet (12h00).

Exercices de Saint-Ignace en langue allemande :

- *Retraite pour hommes* : Lundi 30 juin
– Samedi 05 juillet 2008.
- *Retraite pour dames* : Dimanche 23
– Samedi 29 novembre 2008.

Retraite pour le Tiers-Ordre Carmélitain :

- *Retraite mixte* du 21 au 26 juillet 2008.

**N.B. : La Maison Saint-Joseph
comporte 36 chambres,
et peut recevoir des hôtes de passage.**

Denier du culte

**M. l'abbé Verdet et ses confrères remercient
les fidèles qui ont déjà versé leur obole
du dernier du culte (ou offrande de Carême).**

**Des enveloppes sont disponibles
sur les tables de presse des chapelles.**



Calendrier liturgique

Avril à juin 2008



Jours	Fêtes	Etoile du Matin 57230 EGUELSHARDT ☐ 03.87.06.53.90 Fax : 03.87.06.59.09	Metz Chapelle de la Nativité de N.D. Domaine de Ladonchamps R ^e de Thionville (D 953) 57140 WOIPPY	Nancy Chapelle du S.C. 65, rue du M ^{al} Oudinot 54000 NANCY	Epinal Chapelle du S.C. Ex-Caserne Schneider Rue du G ^{al} Haxo 88000 EPINAL
Samedi 5	Saint Vincent Ferrier 1 ^{er} samedi du mois	Nuit de prière à l'Etoile : <i>Exposition du T.S.S. de 19h30 à 20h45</i> Messe à 21h00 : ab. V.	Pas de messe	Pas de messe	
<i>En raison d'une session de théologie que doivent suivre les prêtres</i>					
Dimanche 6 (V)	2 ^e dimanche après Pâques Quête pour les séminaires	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 12	De la Ste Vierge le samedi		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 13	3 ^e dimanche après Pâques	10h00 : ab. Verdet	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 19	De la Ste Vierge le samedi		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 20 (S)	4 ^e dimanche après Pâques	10h00 : ab. Turpault	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 26	St Clet et st Marcellin		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
<i>à l'Etoile, récollection des membres du T.O. de la F.S.S.P.X., par M. l'abbé Verdet</i>					
Dimanche 27	5 ^e dimanche après Pâques	10h00 : ab. Verdet	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Jeudi 1 ^{er} mai	Ascension de N.S.J.C.	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 3 mai	De la sainte Vierge le samedi 1 ^{er} samedi du mois	Adoration perpétuelle : <i>Exposition du T.S.S. de 12h15 à 20h45</i> Messe à 21h00 : ab. V.	Messe basse à 18h30 Exposition du TSS jusqu'à 20h00 et conf.	17h00 : Adoration du T.S.S et Messe basse à 18h30	
Dimanche 4	Dimanche après l'Ascension	10h00 : ab. Verdet Communions solennelles	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 10 (S)	Vigile de la Pentecôte		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 11	Fête de la Pentecôte	10h00 : ab. Turpault	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 17 mai	Samedi des 4 temps	Réunion des anciens	Pas de Messe	Pas de Messe	
Dimanche 18	Fête de la Sainte Trinité	10h00 : ab. de Cacqueray Fête de l'Ecole	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Jeudi 22	Fête-Dieu	Messe à 10h30			
Samedi 24 (S)	De la sainte Vierge le samedi	Sortie des enfants de chœur	Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 25	2 ^e dimanche après la Pentecôte Solennité de la Fête-Dieu	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 31	Fête de Marie-Reine		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 1 ^{er} juin	3 ^e dimanche après la Pentecôte Solennité du Sacré-Cœur	10h00 : ab. Verdet Procession de la Fête-Dieu	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 7 (S)	De la sainte Vierge le samedi 1 ^{er} samedi du mois	Nuit de prière à l'Etoile : <i>Exposition du T.S.S. de 19h00 à 20h45</i> Messe à 21h00 : ab. V.	Messe basse à 18h30 Exposition du TSS jusqu'à 20h00 et conf.	17h00 : Adoration du T.S.S et Messe basse à 18h30	
Dimanche 8	4 ^e dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Verdet	8h30 : ab. V.
Samedi 14	Saint Basile le Grand		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 15	5 ^e dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Verdet	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 21	Saint Louis de Gonzague		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 22	6 ^e dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Verdet	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 28	Vigile de Saint Pierre et Saint Paul		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 29	Saint Pierre et Saint Paul	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.
Samedi 5 juillet	1 ^{er} samedi du mois	Nuit de prière à l'Etoile : <i>Exposition du T.S.S. de 18h30 à 20h45</i> Messe à 21h00 : ab. V.	Messe basse à 18h30 Exposition du TSS jusqu'à 20h00 et conf.	10h00 : messe de mariage de M. Letondal avec Mlle Aloncle	
Dimanche 6	8 ^e dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. Billecocq	8h30 : ab. B.